

Page : 1/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 12 Révision: 10.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit: Homocysteine by HPLC, REAG 1

· Code du produit: 1954079

• **No CAS:** 91366-65-3

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation 91366-65-3 ABD-F

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: ABD-F
- · Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

(suite page 2)



Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 12 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Homocysteine by HPLC, REAG 1

(suite de la page 1)

· Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH ·



Page : 3/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 12 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Homocysteine by HPLC, REAG 1

(suite de la page 2)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant
- · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux: Pas nécessaire.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales	
· Aspect:	
Forme:	Solide
Couleur:	Blanchâtre
· Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.
· Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	140-149 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	n: Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	La substance n'est pas inflammable.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité:	Non déterminée.
Densité relative	Non déterminé.

(suite page 4)



Page : 4/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 12 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Homocysteine by HPLC, REAG 1

	(suite de la pag
Densité de vapeur:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

CH ·



Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 12 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Homocysteine by HPLC, REAG 1

(suite de la page 4)

Numéro ONU		
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
Désignation officielle de transport de l'ONU		
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
Classe(s) de danger pour le transport		
ADR, ADN, IMDG, IATA		
Classe	néant	
Groupe d'emballage		
ADR, IMDG, IATA	néant	
Dangers pour l'environnement:		
Marine Pollutant:	Non	
Précautions particulières à prendre par l'utilisat	teur Non applicable.	
Transport en vrac conformément à l'annexe II d	le la	
convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.	

15 Informations relatives à la réglementation

· Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: ABD-F
- · Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- $\cdot \textbf{Substances dangereuses désignées -} \textbf{ANNEXE I} \ la \ substance \ n'est \ pas \ comprise$

(suite page 6)



Page : 6/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 12 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Homocysteine by HPLC, REAG 1

(suite de la page 5)

- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164 D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

 $DOT: \ US \ Department \ of \ Transportation$

IATA: International Air Transport Association

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

СН -